

Compte rendu de la permanence du 9 avril 2019

Participants :

Président : M. Hamdiatou NDIAYE

Correspondant territoire : M. Laurent BOSETTI, excusé

Délégués :

BOUDOUKHA Nordine, excusé

GUIDONI Lucien

TAHIR Karim, absent

CAVET Corinne

PERRE-THIVILLIER Josiane

URAN Henri

GADOUM Akli, absent

PEYRE Noël, excusé

VILLARD Noëlle

Nombre d'habitants : 6

Compte-rendu de la discussion

CADRE DE VIE

Mare pédagogique de la rue Georges Lévy

Les habitants du quartier se sont exprimés au sujet de la mare pédagogique de la rue Georges Lévy.

La réunion, initialement prévue le jeudi 4 avril à ce sujet, est décalée à la semaine suivante ou au jeudi 18 avril à 18h30. Cette séance serait animée par le Président du Conseil de quartier, accompagné par un représentant de la Mairie et du groupe scolaire. Le but du report de la réunion est d'avoir un maximum de participation des riverains concernés.

C'est une réunion d'information et de concertation. Quand est-ce que la décision sera prise ?

Le problème est le même : les décisions sont prises sans concertation, comme tout un tas d'autres décisions du quartier. Il est d'autant plus difficile pour ces délégués du quartier de d'être intermédiaires entre la Mairie et les habitants.

Selon le Président du conseil de quartier, le but est de trouver la meilleure solution possible en consultant également les habitants. Une des solutions possibles serait peut-être de combler cette mare. La décision du Maire serait que le devenir de cette mare soit fait en concertation avec les habitants.

Les habitants informent que l'installation de cette mare a été faite en même temps qu'une enquête diligentée sur les moustiques tigres. Ils se posent la question à savoir pourquoi n'y a-t-il pas de poisson dans cette mare, à part de l'eau croupie ? De plus, ils signalent que cette mare est devenue un dépôt de cartons.

Dépôt de déchets rue Honoré de Balzac

Tout comme la mare pédagogique, la rue Honoré de Balzac avec ses dépôts de cartons ressemble à un dépotoir. Il y a également un manque de visibilité et de sécurité aux intersections de cette rue avec les rues Gustave Flaubert et du Professeur Roux. Les habitants déplorent que les enfants marchent

sur la chaussée, et que les parents ne peuvent pas passer avec leur poussette, à cause des lampadaires qui se trouvent en plein milieu des trottoirs : le passage est difficile pour les piétons.

- C'est la Métropole qui décide d'installer un céder le passage à ces intersections. Tout ce qui concerne la voirie et la circulation est de la responsabilité de la Métropole. La Mairie fait le relais, mais les délais d'intervention des services de la Métropole peuvent être très long. La Ville a très peu de marge de manœuvre.

Plan de lutte contre les moustiques tigres

Mise en place d'un test anti moustiques tigres par le biais d'un plan d'installation d'abris pour chauve-souris via le CABV : C'est une solution supplémentaire pour lutter contre ce fléau.

Prolifération de volatiles

Une habitante nous signale une prolifération de pies et de corbeaux, due à la déchèterie de Saint-Fons et du port Edouard Herriot.

Porte immeuble rue E. Renan

Un résident demande le remplacement du bloom de la porte d'entrée de la salle du 44 B rue Ernest Renan, car la porte claque tout le temps, selon les dire d'un habitant.

CLIC

Les participants se plaignent de l'outil CLIC. Lorsqu'un signalement est fait sur cette plateforme, l'intervention n'a pas lieu ou est faite au bout de 3 semaines.

Antenne Mairie annexe

Les riverains expriment leur mécontentement suite à la surprise d'une antenne de 23 mètres au-dessus de la mairie de quartier, et ce sans déclaration préalable (site situé près de la crèche, de la résidence des personnes âgées et du lycée).

Ils déplorent le manque de communication à ce sujet.

- Les habitants souhaitent avoir les informations concernant sur le nom de l'opérateur, la puissance de l'antenne, etc...
- Les riverains exigent plus de vigilances sur les permis de construire en cours dans le quartier.

Magasin de déstockage Pressensé

Il a été constaté que les produits mis en vente sont périmés depuis plus de 3 ans.

Par manque de places, les usagers se garent mal et peuvent engendrer des accidents.

Ecole Renan

Action contre la loi Blanquer : Le directeur du collège prendrait en charge la gestion des écoles primaires en plus.

Parc club du Moulin à Vent

Suite à une perte d'activité sur le quartier, l'entreprise gérante du Parc club du Moulin à Vent est en liquidation judiciaire.

Collecte des déchets rue G. Maranne et Hôtel B&B

La collecte des déchets de la rue Maranne n'a pas eu lieu par la société de nettoyage.

C'est le cas également autour de l'hôtel B&B : problème d'immondices.

Les habitants rappellent l'obligation sanitaire : il faudrait réquisitionner un intervenant en mettant en place un cordon sanitaire, comme l'on fait certaines mairies qui ont mis en place des bennes.

- Le Président informe, qu'il a été signalé lors du Conseil Municipal, que la situation va revenir à la normal d'ici une semaine à la suite d'interventions supplémentaires de sociétés pour nettoyer la zone.

Vitesse périphérique

Le Président de la Métropole a annoncé une limitation de vitesse sur le périphérique à 70 km/h pour fin avril 2019.

Problème de stationnement CNI

Les résidents se plaignent des problèmes de stationnement liés aux usagers de la piscine.

- La piscine s'engage à mettre en place un dispositif de réflexion, pour palier à ce problème.

Trous rue L. Bonin

Signalement de trous en formation du 10 au 32 rue Ludovic Bonin.

SECURITE

Problème de vitesse rue H. de Balzac

Plainte des habitants liée aux particuliers qui viennent apprendre à conduire dans la rue H. de Balzac le samedi après-midi et le dimanche.

- Il est conseillé d'appeler le TOP après 17h et les week-ends le 04.72.51.52.53, ou la Police Nationale en dernier recours en composant le 17.

Stationnement au GS G. Lévy

Problème de sécurité sur le passage piéton de l'école G. Lévy, lié aux parents qui se garent en double file.

- Le problème est récurrent dans tous les quartiers. Les agents de la Police municipale ne peuvent pas être présents partout, car il y a de nombreux groupes scolaires. De plus, les habitants ne peuvent plus le constater depuis que la verbalisation est devenue électronique, ce n'est plus visible. C'est le cas pour la rue Pressensé qui est le point noir de la Ville.

Incivilité et insécurité du quartier

Les habitants déplorent la dégradation du quartier par les problèmes d'incivilités et d'insécurité. Ils souhaitent qu'il y ait plus de passage de la Police municipale.

- Un effectif de 30 policiers de proximité ont été engagés pour aider la Police Municipale. Il faut savoir que chaque appel est comptabilisé, et plus y a de signalement et plus y a d'effectifs affectés par le Préfet.

Camions de péripatéticienne

Il a été signalé la présence de camions de prostituées rue Honoré de Balzac.

Information à noter

Quartier Joliot Curie : Fête le 27 Avril à partir de 14h00 ;

Centre Social : le 21 mai Assemblée Générale et la Fête le 24 Mai.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 14 mai 2019 à 18h00

Salle Ernest Renan

44 rue Ernest Renan